

Centre Info Jazz de Champagne-Ardenne  
avec le soutien de [djaz]<sup>51</sup>

# Les Premières Rencontres du Jazz en Champagne-Ardenne

*samedi 22 novembre 2003*  
*Reims - Marne*

**16h - 17h : «Jazz & SMAC»**  
**17h - 18h : «Territoires de jazz»**

# Le Centre Info Jazz de Champagne-Ardenne

## *historique et présentation*

Le Centre Info Jazz de Champagne-Ardenne est une association de loi 1901, créée par des passionnés de jazz qui voulaient faire partager leur passion pour le jazz.

Reposant sur les initiatives de bénévoles par ailleurs impliqués dans d'autres associations, le Centre Info Jazz développe petit à petit ses actions : un bulletin d'information tapé à la machine et envoyé par fax, des émissions de radio et même un créneau sur FR3 Champagne-Ardenne.

Après plusieurs sollicitations, le Ministère de la Culture subventionne pour la première fois l'association.

Le Centre Info Jazz devient directeur de publication du Zine, magazine qui publiera 66 numéros jusqu'en février 2001.

Depuis septembre 2001, l'association compte un poste de permanent sous le dispositif emploi-jeune pour développer ses activités qui s'articulent autour de ces principaux axes :

### **Centre de ressources**

L'association est correspondant et expert jazz en Champagne-Ardenne pour l'IRMA (Information et Ressources pour les Musiques Actuelles) et à ce titre participe à la rédaction de l'Officiel de la Musique et de Jazz 2004.

Le Centre Info Jazz dispose également d'un fonds documentaire (ouvrages spécialisés et professionnels, fichiers de recensement, parutions périodiques) disponibles aux musiciens et organisateurs régionaux.

### **L'information et promotion**

MACAO est un portail du jazz et des musiques actuelles en Champagne : il accueille les sites du CIJCA, d'Aube Musiques Actuelles, de Charleville Action Jazz, de [djaz]<sup>51</sup>, de Museau. Ces sites, mis à jour mensuellement, présentent et mettent en valeur la vie du jazz en région : concerts, musiciens, projets spécifiques, disques...

Une lettre d'information est envoyée à quelques 10 000 contacts (professionnels et particuliers), listing en constante progression puisque chaque mois près de 300 personnes s'y abonnent.

330 personnes visitent quotidiennement un des sites (soit environ 10 000 par mois), ce qui constitue une véritable évolution : 24/jour en avril 2002 !

Le Centre Info Jazz assure la présidence de l'IMCA, association qui publie le ZIC BOOM magazine des musiques actuelles en Champagne-Ardenne : il en assure la rédaction de l'actualité traitant du jazz. Ce trimestriel est imprimé à 7 000 exemplaires.

### **Sensibilisation**

Le Centre Info Jazz s'associe à [djaz]<sup>51</sup> pour l'organisation des Rencontres-Concerts : autour d'une formation réduite (du solo au quartet) qui se produit en acoustique dans un cadre intimiste (jauge limitée à 100-120 personnes), il est proposé un temps d'échange et de rencontre entre le public et les musiciens. Le Centre Info Jazz intervient en tant qu'animateur en proposant une introduction au concert en présentant les musiciens ainsi qu'un thème plus général et en favorisant les échanges à l'issue du concert. Depuis le début de cette opération, les Rencontres-Concerts ont accueilli Matthieu Donarier trio, Norbert Lucarain solo, Zerafa-Georget quartet, Hakon Kornstad trio, Olivier Cahours solo...

### **Mise en réseau**

Le Centre Info Jazz participe à une mise en réseau des acteurs du jazz et des musiques actuelles : par MACAO qui est un début de mise en réseau des acteurs jazz et par Museau (réseau des musiques actuelles en Champagne-Ardenne) au sein duquel le CIJ assure le poste de secrétaire.

Pour ces missions, le Centre Info Jazz est soutenu par le Ministère de la Culture à hauteur de 4 500 euros en 2003.

# 20 ans de jazz en Champagne-Ardenne

*par Pascal Anquetil*

*Pascal Anquetil est l'animateur du Centre d'Information du Jazz à l'IRMA, créé en 1984 par le JAPIF (Association Jazz Paris Ile de France) pour accueillir, conseiller et orienter les amateurs et professionnels, musiciens et autres acteurs de la vie du jazz.*

*Le CIJ dispose d'un fichier de 6 000 contacts qui recense les acteurs du secteur : pour ce faire, il existe un réseau de près d'une trentaine de correspondants en France.*

*Pascal Anquetil est par ailleurs journaliste et administrateur d'organisations du monde du jazz (UMJ).*



## **Champagne !**

Il y a tout juste vingt ans, en janvier 1984, était créé à l'initiative du Japif (Jazz Paris Ile-de-France) le Centre d'information du jazz dont j'ai la chance d'être le responsable. C'est de ce poste d'observation privilégié que je me permets aujourd'hui de tenter un trop rapide travelling sur les évolutions et bouleversements du paysage du jazz en Champagne-Ardenne en deux décennies.

## **1984.**

En Champagne, le jazz ne pétillait pas. Il survit, éventé ou contenu dans certaines bulles isolées comme Reims par exemple... ou par hasard. Zone tampon entre l'Ile de France et la Lorraine, la région ne semble alors guère profiter du nouvel activisme associatif que manifeste ses voisines. Les tournées ne s'y arrêtent pas, rien ni personne ne les engageant à le faire. Il y a, bien sûr, le Hot Club de Champagne animé par Jean-Pierre Chouleur qui, dans un grenier à Longchamp, propose à ses fidèles une dizaine de manifestations « vieux style » par an. N'oublions pas de mentionner la toute jeune (et malheureusement éphémère) association « la Gamme au vert » qui tente d'organiser à Saint-Dizier quelques concerts de jazz dans un département particulièrement pauvre en swing. Le seul vrai événement jazz de l'année a lieu en mai à Maison de la Culture de Reims : le festival « Musiques de traverses » qui sous la houlette de Patrick Plunier défriche les nouveaux territoires de musiques nouvelles et improvisées, voisines ou cousines du jazz.

Conclusion : la plaine est morne, presque déserte... Au secours !

## **1994.**

Le Centre d'Information du Jazz, à la suite de la dissolution du Cenam où il était hébergé depuis ses débuts, participe à la naissance de l'Irma et se met tout de suite en quête d'un correspondant régional. En la personne d'Alexis Musikas, qui crée le Centre Info Jazz et édite avec courage et passion un bulletin d'information sur la vie du jazz en Champagne, le « Zine », je trouve un collaborateur dévoué qui tente avec un humour pince sans rire de me convaincre de l'ébauche d'un frémissement d'effervescence jazzeuse dans sa région. Voire ! Il y a toujours, bien sûr, le Hot Club mais aussi de nouvelles associations. A savoir, feu « Jazz à Reims », animée par Joseph Mastrorizzi, qui réalise au CNAT de beaux événements comme la venue de Lee Konitz et Barney Willen. Mais aussi « Charleville Action Jazz » qui, grâce à la passion de Patrice Boyer, tente d'éveiller au swing les Ardennais, « Jazz Aube Session » et le « Jazz Club de Champagne » qui, sous la direction artistique éclairée de Francis Le Bras, produit des concerts au Cirque et, bien sûr, au Croque Notes. Ce chaleureux petit club de 70 places s'impose vite, avec le café brasserie Le Palais (dont le patron Jean-Louis Vogt est un vrai passionné de musiques improvisées) comme le repaire des jazzophiles champenois. Côté festival, le Salmanazar organise pendant une semaine en mars « Jazz à Epernay » avec le concours de la Cigale musclé. De son côté le Jazz

Club de Champagne inaugure en mai la première édition du Reims jazz Festival avec, au programme, l'ONJ et Biréli Lagrène. On connaît depuis son heureux avenir

Conclusion : le paysage bouge et annonce, encore trop timidement, des lendemains qui swinguent.

## 2004.

Le Centre Info Jazz dispose désormais enfin d'un permanent en la personne de Jean Delestrade qui anime avec talent, malgré les maigres moyens du bord, un site qui ne cesse de s'améliorer et de témoigner de la nouvelle vitalité du jazz régional ([www.macao.fr](http://www.macao.fr)). La scène champenoise compte aujourd'hui une petite centaine de musiciens et deux collectifs d'artistes. Fondé par Ann Ballester et Mimi Lorenzini, « Musiseine » s'illustre par la qualité de ses ateliers et la diversité de ses productions et performances artistiques (les « Manif'Estives » fin août). Quant au Collectif Alka, sous la houlette de François Choiselat, il se consacre à la promotion de musiques improvisées au travers de créations, de concerts à la Grange (Saint André les Vergers) et d'actions pédagogiques. De son côté, L'ADDMC 52 s'investit dans le « Hot Marne Jazz Festival », manifestation éclatée dans tout le département qui se déroulera pour la première fois cette année en avril. Parmi les associations locomotives de la région, il faut citer, outre Charleville Action Jazz qui poursuit son chemin avec originalité, « Aube Musiques Actuelles », nouveau membre de la Fédération des Scènes de Jazz, qui présente chaque mois à l'Espace Cité à Troyes une programmation haut de gamme et innovante (de Jim Black à Eric Watson). N'oublions pas, bien sûr, de souligner l'importance de l'action menée depuis quelques années par [djaz]51, nouvelle mouture du Jazz Club de Champagne, qui sous l'impulsion de Francis le Bras s'affirme comme la structure phare du jazz champenois. A preuve, l'organisation de trois manifestations (Reims Jazz Festival, Jazz autour des flâneries musicales, Terrasses Découvertes), management d'artistes rémois et de groupes marnais, pilotage de résidence (celle de Vincent Courtois fut à ses dires un total succès). Dernière pièce à conviction à verser au bilan qui prouve la renaissance du jazz en région : l'ouverture (enfin !) d'une classe de jazz au CNR de Reims avec Manu Peckar comme professeur. Elle fait suite à celle qu'anime au conservatoire de Troyes le pianiste Ludovic de Preissac.

Conclusion : pas de doute, grâce à des initiatives passionnées, des efforts opiniâtres et, comme toujours, quelques talents individuels, la scène du jazz en Champagne a en vingt ans évolué dans le bon sens. Puisse-t-elle dans les vingt prochaines années voir les bulles de swing se multiplier un peu partout sur tout son territoire. Ce n'est qu'un début, continuons...

### **Centre d'Information du Jazz**

Pascal Anquetil  
22, rue Soleillet  
75980 Paris cedex 20  
tél 01 43 15 11 11  
fax 01 43 15 11 10  
cij@irma.asso.fr  
[www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)

# Les intervenants et les participants

## Intervenants

### **Pascal Anquetil**

Journaliste à Jazzman

Responsable du Centre d'Information du Jazz à l'IRMA

### **Michel Audureau**

Directeur du Petit Fauchoux (Tours)

Président de la Fédération Nationale des Scènes de Jazz et Musiques Improvisées (FSJ)

Contrat Régional d'Initiative Culturel et Artistiques (Région Centre)

### **Didier Sallé**

Directeur de Jazz à Tours

Président de la FNEIJMA (Fédération Nationale des Ecoles d'Influences Jazz et Musiques Actuelles)

### **Roger Fontanel**

Directeur des Rencontres Internationales D'Jazz de Nevers

Membre du bureau de l'AFIJMA (Association des Festivals Innovants en Jazz et Musiques Actuelles)

Directeur du Centre Régional du Jazz en Bourgogne

### **Mario Rossi**

Maire-adjoint à la Culture – Ville de Reims

Président de la REMCA (Régie des Equipements Municipaux pour les Cultures Actuelles)

### **Sophie Bousseau**

Chargée de mission Musiques Actuelles à l'Office Régional de la Culture de Champagne-Ardenne

### **Francis Le Bras**

Musicien

Directeur artistique de l'association [djaz]<sup>51</sup>

Vice-président de Bruit Blanc (collectif des associations Musiques Actuelles à Reims)

### **Gérard-Marie Henry**

Président du Centre Info Jazz de Champagne-Ardenne

Directeur du DESS Gestion PME-PMI à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

### **Gérald Chabaud**

Directeur de la REMCA (Régie des Equipements Municipaux Cultures Actuelles) / La Cartonnerie (Reims)

### **Karine Gloanec-Maurin**

Adjointe à la Culture de Saint Agil

Directrice de l'Hectare

Membre du bureau de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture)

### **Fabrice Thuriot**

Enseignant-chercheur à la Faculté de droit et de science de Reims Champagne-Ardenne

Centre de recherche sur la décentralisation territoriale (CRDT GIS GRALE-CNRS)

### **Christian Sebille**

Musicien

Directeur du studio de création musicale Césaré (Reims)

Président de Bruit Blanc (collectif des associations musiques actuelles à Reims)

## **Participants**

### **Alain Boyer**

Sous-Préfet de la Marne

### **Georges Sylvestre**

Directeur de l'Estaminet (Magny-les-Hameaux)

### **Gilles Gautier**

Directeur administratif de l'association [djaz]<sup>51</sup>

Président de Museau (réseau des acteurs des musiques actuelles en région Champagne-Ardenne)

Président de Vents d'Est (label)

### **Patrice Boyer**

Président de l'association Charleville Action Jazz (Charleville-Mézières)

### **Christophe Sabbioni**

Musicien (Reims)

### **François Choiselat**

Musicien (Troyes)

Membre du Collectif Alka

Membre d'Aube Musiques Actuelles

### **Luis Vina**

Musicien (Troyes)

Membre du Collectif Alka

### **Françoise Mittelette**

Enseignante

Directrice du Service Universitaire de l'Action Culturelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

### **Michel Hémès**

Musicien & enseignant (Ecole de Musique d'Epernay)

### **Emmanuel Cury**

Conservatoire National de Région de Reims

# « Jazz et SMAC »

samedi 22 novembre 16h - 17h

## Francis Le Bras

Je remercie le Centre Info Jazz pour l'organisation de ces rencontres et les participants aux ateliers du matin pour la teneur des débats, courtois et constructifs. J'espère dès à présent que ces rencontres connaissent une 2<sup>ème</sup> édition, car ces rendez-vous sont très importants pour les acteurs du jazz et les élus de Champagne-Ardenne afin qu'ils puissent s'enrichir au contact des expériences d'autres régions.

Il sera question cet après-midi des SMAC et des réseaux autour des musiques actuelles, nous avons une certaine expérience en Champagne-Ardenne. Partant d'équipements réduits, nous avons su trouver le moyen de nous réunir malgré les différentes esthétiques. Les réseaux fonctionnent et se posent la question du développement et du devenir de leurs actions : faut-il mettre en place des réseaux spécifiques du type information, création, diffusion ? Saurons nous garder nos spécificités musicales et une identité forte tout en travaillant ensemble ? Les réseaux peuvent-ils englober tout et n'importe quoi ? Voici des questions auxquelles nous allons essayer de répondre cet après-midi.

## Gérard-Marie Henry

Le Centre Info Jazz est très heureux de vous accueillir pour ces 1ères rencontres.

Pour un simple rappel, Le Centre Info Jazz a près de 12 ans d'existence, mais avec une activité réelle depuis la création d'un poste de permanent en 2000.

Pour rebondir sur les propos de Francis Le Bras, le CIJ participe à l'association IMCA (Information et Musique en Champagne-Ardenne) qui regroupe les Centres Info de la région pour la rédaction d'un magazine d'actualités, le Zic Boom, preuve que malgré les différentes esthétiques, il est possible de travailler ensemble.

Mais laissons la parole à Michel Audureau pour la question « Jazz et SMAC »

*« Jazz et SMAC ? c'est bien ça va être court ! »*

*Michel Audureau*

## Michel Audureau

C'est bien ça va être court ! Puisque sur 25 adhérents à la Fédération des scènes de jazz, nous n'avons que 5 SMAC. Pour revenir sur un terme que j'ai entendu à plusieurs reprises, le jazz se situe dans le champs des musiques actuelles, dont font partie aussi les musiques amplifiées (rock), la chanson et les musiques traditionnelles, les musiques du monde et tous les courants émergents. Bref tout ce qui n'est pas assimilable au classique.

Il faut rappeler que le Label SMAC initié par l'Etat repose sur un triptyque « un lieu, une équipe, un projet ». Ce dispositif est en évolution et des perspectives s'ouvrent, notamment du fait de la régionalisation : l'Etat veut se repositionner avec ce dispositif. Nous avons travaillé, il y a de ça quelques années avec le Ministère et les principales fédérations de diffusion sur la question du devenir du label SMAC dans le cadre de la régionalisation. Nous avons alors établi les trois types de structures suivants :

- Des SMACS à ambition locale, voire au niveau de l'agglomération qui se baseraient sur un contrat Ville/Etat avec un budget à hauteur de 75 000 euros (part Etat). Ce qui ressemble peu ou prou au profil des SMAC actuelles.
- Le constat croisé de certaines expériences du terrain et de la volonté de l'Etat a débouché sur une proposition de SMAC dites structurantes animant à partir d'un lieu des missions territoriales sur un espace départemental ou/et régional. Les « SMAC structurantes », disposeraient de conventions pluri-annuelles multipartites (Etat, région et/ou département, ville) à hauteur de 150 000 euros

pour la part Etat.

- La troisième catégorie ne fait plus partie du document actuel. Il s'agit des petites scènes émergentes que l'on peut rapprocher de l'ancien système des cafés-musique qui sont les véritables premiers maillons de la chaîne. Nous souhaitons alors des conventions annuelles Ville/Etat sur des financements de 15 000 euros pour chaque partenaire.

Le projet est toujours en discussion, notamment autour d'une définition des SMAC structurantes et de l'avenir des autres.

### **Gérald Chabaud**

Nous avons en effet été mis devant le fait accompli : il nous a été dévoilé une carte des SMAC en France qui faisait référence à quelques 160 SMAC (sans que l'Etat ne soit capable de nous donner un chiffre exact). Cette carte présentée officiellement par Bernadette Rousseau et André Cayot lors de l'Assemblée Générale de la Fédurock listait les futures SMAC de la nouvelle génération : il n'en restait plus que 70 et étaient réparties en 2 catégories, celles des SMAC structurantes de production (les plus gros équipements) à vocation régionale et celles des SMAC de diffusion à vocation départementale.

Il apparaissait également dans cette liste des lieux qui n'en étaient qu'au stade du projet ou de la construction, parfois en préfiguration (Reims, Caen...). Vous noterez que le troisième type de SMAC n'existe plus, ce qui fait apparaître la disparition du souci de la part de l'Etat d'une mise en place d'un dispositif de rééquilibrage des propositions musicales actuelles au niveau régional.

Les établissements en milieu rural ne vont plus bénéficier du label, ce qui va fragiliser leur travail notamment dans leur crédibilité face aux élus et institutions.

Concernant les SMAC, je voudrais rappeler qu'il existe trois générations de lieux :

- Celle qui prit fin dans les années : des initiatives et lieux privés sans avoir beaucoup d'aides et qui cumulaient parfois plusieurs activités, comme la restauration, ou la boîte de nuit (le Bikini à Toulouse).
- Après 70 est arrivée une demande forte de la part du milieu associatif qui s'est structuré : les institutions ont alors réalisé qu'il serait nécessaire de s'investir financièrement dans les projets et le fonctionnement.
- Début 2000, sur des territoires où le réseau associatif n'a pas réussi à impulser des projets, ce sont les villes qui les initient : Nancy, Brest, La Rochelle, Tulle (souvent des villes dites « moyennes »). Ces projets incluent également des locaux de répétitions, des centres de ressources, s'ouvrent aux arts plastiques : ce sont des outils très complets et ouverts.

En ce qui concerne le projet de Reims, le lieu qui se construit se veut comme un espace de propositions autour des différents styles. A titre d'exemple, quand on regarde la Fédurock, il est vrai que peu de lieux défendent véritablement une esthétique jazz.

Certaines le font, mais c'est souvent lié à la sensibilité de la personne qui s'occupe de la programmation. Il n'y a pas véritablement de cahier des charges sur certains styles de musiques.

### **Pascal Anquetil**

Dans certaines salles, il y a l'électro jazz peut être... Laurent de Wilde tourne plus chez la Fédurock que dans les lieux spécifiquement jazz.

### **Gérald Chabaud**

L'électro peut effectivement être un lien.

### **Francis Le Bras**

L'électro peut être un lien, mais faut-il encore qu'il y ait une réelle volonté de s'impliquer dans cette esthétique. Certains musiciens de jazz nous disent qu'en allant jouer dans certaines SMAC, ils ont l'impression de répondre à un quota de jazz dans la programmation.

### **Pascal Anquetil**

Idem pour les scènes nationales qui intègrent également cette notion de quota de jazz dans leurs programmations.

## **Gérald Chabaud**

Il est vrai que parfois, il est confortable de faire figurer dans son rapport moral, que la salle a organisé un concert de jazz... Mais c'est la même chose avec le hip-hop par exemple.

## **Michel Audureau**

Pour ma part, je ne suis pas persuadé que les esthétiques se croisent plus que ça. Il faut se rappeler que ces projets sont avant tout ceux d'hommes porteurs d'esthétiques fortes. Les publics se croisent-ils ? Chez moi, le public veut des sièges bien confortables : difficile alors de faire de la techno !

Il existe des spécificités, le réseau jazz a les siennes. Cependant cela ne doit pas empêcher le travail entre les différents réseaux des musiques actuelles et même classiques. Aujourd'hui les municipalités ne peuvent pas toujours se permettre d'avoir un lieu pour chaque esthétique.

Ce besoin d'économie d'échelle se manifeste chez les élus par une justification artistique qu'ils expriment à travers un croisement des publics et des esthétiques. Si le besoin n'est pas contestable, si les croisements sont aussi une réalité très ancienne, il ne faut pas pour autant leur faire dire plus qu'ils ne disent. Chacun doit trouver sa place tout en veillant à sa spécificité, ce qui ne doit pas empêcher d'être comptable des deniers publics et d'œuvrer pour une mutualisation des moyens et des projets lorsque c'est possible.

Le nouveau projet SMAC devrait apporter du sang nouveau à toutes ces questions !

## **Gérald Chabaud**

Il faut parler également du tissu associatif qui, dans certains cas, est totalement absent de certains de ces lieux : ce n'est pas le cas à Reims.

Ce type de structure ne peut être pertinente sur tous les styles musicaux, mais le travail en partenariat avec des associations actives et compétentes depuis plusieurs années au niveau local permet de combler ces lacunes. Cela enrichit le projet, permet d'infiltrer les réseaux, et participe à un enrichissement mutuel.

## **Pascal Anquetil**

Il est également important que le public puisse avoir des rendez-vous réguliers : c'est l'exemple du Triptyque à Paris. Chaque soir un style : des gens viennent écouter du jazz alors qu'ils ne seraient jamais venus dans un club, parce que le club est un lieu marqué trop fort par une culture qu'ils connaissent mal.

*« Il ne faut pas retomber dans une guerre des clans »*

*Didier Sallé*

## **Didier Sallé**

J'ai l'impression que depuis que le Ministère a créé cette enveloppe « musiques actuelles », il a semé la panique. D'un côté les institutions ont un raisonnement d'aménagement du territoire et d'économies d'échelle et de l'autre une façon d'amalgamer tous les styles. Il ne faut surtout pas retomber dans une guerre des clans et d'ailleurs les musiciens nous montrent la voie en franchissant allègrement les barrières des styles, mais nous avons besoin d'affirmer que le jazz est le jazz. S'appuyer sur l'associatif comme à Reims semble être une solution.

Pour l'exemple d'un centre de ressources dans une SMAC, il existe un Centre Info Jazz qui fait un travail spécifique en direction du jazz, qui a des compétences propres : il faut s'en servir à bon emploi.

## **Francis Le Bras**

Pour exemple, il se peut que le Reims Jazz Festival ait des croisements avec La Cartonnerie, mais nous avons travaillé pour que toutes nos activités ne se déroulent pas dans ce lieu, que la structure continue d'avoir des actions en dehors.

## **Mario Rossi**

A nous de faire un véritable travail en direction des élus pour leur faire saisir la démarche du projet. La volonté de la Ville a toujours été de faire en sorte que La Cartonnerie ne soit pas « un aspirateur à projets ». Nous avons une véritable volonté de maillage territorial, et il est hors de question de tout concentrer, que ce soit l'unique lieu de diffusion et de répétition. Cela deviendrait un danger..

## **Didier Sallé**

Le risque existe aussi que le lieu, aux vues de ses moyens, se sente obligé de faire tout et peut être n'importe quoi, notamment des choses pour lesquelles la structure n'a pas forcément les compétences.

## **Gérald Chabaud**

Il n'y a pas de raison que les structures qui diffusaient la musique depuis des années disparaissent. Dans le cas de lieux de proximité comme les studios de répétition, nous devons prendre en compte l'aménagement du territoire.

## **Mario Rossi**

Nous savons tous quelles sont les nouvelles réalités du Ministère de la Culture : son budget a augmenté de 5% et se dirige plus particulièrement vers le patrimoine et le développement du spectacle vivant. J'ai entendu mes interlocuteurs au Ministère me dire qu'il y aurait un redéploiement des crédits et que dans cette réflexion l'interrogation « quelle place pour les SMAC ? » serait un des enjeux principal, puisque le maximum des moyens se portera sur les SMAC structurantes au détriment d'autres structures : c'est une réalité. Il y a donc une nécessité pour vous à réfléchir et à travailler en réseau pour reformater le paysage culturel, dans lequel des structures risquent de disparaître.

## **Michel Audureau**

Quelque soit le bord politique des élus qui vont prendre en charge cette régionalisation, ils auront tendance à réfléchir en terme de rôle joué par l'acteur culturel sur l'ensemble du territoire dont ils ont la gestion. Cette proximité peut nous éloigner d'un soucis de qualité. L'Etat souhaite répondre par la mise en place d'un cadre référent garant de la qualité artistique. Les acteurs de terrain souhaitent également que l'Etat garde avant tout son rôle d'expert auprès de collectivités. Nous allons appuyer le fait qu'avant que l'Etat ne se désengage, il faudra que l'on ait réfléchi à la façon dont les choses vont être reprises en compte par les villes, les départements et les régions.

## **Roger Fontanel**

Mais en définitive, que vont devenir les SMAC non labellisées et les labellisées ?

## **Michel Audureau**

Sur les 5 SMAC qui font partie de la Fédération des scènes de jazz, au moins 4 vont être labellisées.

## **Gérald Chabaud**

Sur les 50 adhérents de la Fédurok, la moitié devrait être labellisée.

## **Karine Gloanec-Maurin**

Les élus de la FNCC que je représente aujourd'hui souhaitent toujours la présence forte de l'Etat à leurs côtés notamment pour ce qui concerne l'expertise. Mais quels sont les cadres qui mettent en relation les SMAC et leurs tutelles ? Quel est leur cahier des charges ? Il est nécessaire d'établir les objectifs de leur mission pour permettre aux élus de construire une politique culturelle...

## **Gérald Chabaud**

Nous avons vu circuler un document qui ressemblait à un cahier des charges édité par le Ministère, mais ça restait un document de travail. Il n'existe pas de document définitif et précis qui définit un cadre d'action pour une SMAC.

## **Mario Rossi**

Pour ce qui nous concerne, c'est la ville qui porte le projet : nous avons donc rédigé nous-même avec Gérald un projet culturel : qu'est ce qu'une collectivité territoriale attend d'un équipement musiques actuelles en terme de public, quels types d'actions, quel développement... Ce projet a été validé par le conseil municipal, et a été soumis aux partenaires qui nous ont indiqué sur quoi ils nous suivraient et ce sur quoi ils ne suivraient pas...

En définitive, nous avons la volonté de décliner avec les musiques actuelles ce que nous faisons déjà sur

d'autres domaines artistiques : les musiques actuelles étaient à la traîne, nous allons essayer de rattraper le retard...

### **Michel Audureau**

Pour l'heure il n'y a pas vraiment de contenu, de cahier des charges en ce qui concerne les SMAC précisément : le label sert avant tout à justifier des financements... Nous sommes dans un champ artistique mal défini, qui devait répondre à l'époque à une offre qui était tellement diverse et variée que l'on a décidé de tout mettre ensemble.

Cependant aujourd'hui, les collectivités répondent plus à une demande du terrain et les projets commencent à se définir : c'est la rencontre entre la réalité du terrain, celle des porteurs de projets et la régionalisation initiée par l'Etat qu'il va falloir accorder pour monter quelque chose de cohérent.

### **Gérald Chabaud**

Lors de la présentation par la DMDTS sur la question du passage de 170 à 70 lieux SMAC, la grande question portait sur comment le choix avait-il été fait ?

La seule réponse a été la suivante : une SMAC doit être fortement soutenue par ses collectivités locales.

### **Roger Fontanel**

Ça préfigure la décentralisation et le désengagement de l'Etat avec l'espoir d'un minimum de dégâts...

### **Gérald Chabaud**

Les festivals sont dans le même cas.

### **Mario Rossi**

Les collectivités locales ne paieront pas le prix du désengagement de l'Etat dans le cadre de la décentralisation, nous ne voulons pas hériter d'une situation défailante. Au travers de la FNCC, nous souhaitons que l'Etat demeure pour sa fonction d'expertise, tout en étant reconnu comme des partenaires identifiés, et être associés aux réflexions.

### **Karine Gloanec-Maurin**

Il est grand temps d'avancer des propositions. Il est extrêmement difficile de cadrer les positions par rapport aux compétences. La culture fonctionne avant tout avec des financements croisés : le chef de file par projet est toujours défini, mais on ne définit pas toujours les compétences de chacun !

La décentralisation est en marche, il faut faire vite, notamment sur les compétences de l'Etat et des régions qui agissent sur le même territoire.

### **Roger Fontanel**

Labellisation ne veut pas forcément dire cahier des charges. Mais il semble nécessaire que dès que des fonds publics sont engagés, il y ait un contrat d'objectifs et une évaluation. La labellisation a souvent fonctionné comme une « prime à ».

### **Didier Sallé**

Pour ce qui concerne l'enseignement et les réflexions menées au sein de la FNEIJ, il semble qu'il va devenir de plus en plus dur de mener des projets si nous ne devons plus nous adresser qu'à un seul tête de file, sans multiplier les co-financements...

### **Karine Gloanec-Maurin**

Il faut que les élus des collectivités territoriales apportent rapidement des réponses.

### **Mario Rossi**

Nous ne sommes pas en état de répondre aux questions. Nous souhaitons avant tout un tour de table avec l'Etat pour trouver des solutions ensemble. Il ne faut pas non plus que l'on fasse des choix et que l'Etat nous dise par la suite : « très bien vous avez pris vos responsabilités, débrouillez-vous, et faites sans nous. »

### **Karine Gloanec-Maurin**

C'est pourquoi il est très important pour élus de se fédérer comme nous le faisons à la FNCC. C'est l'un des seuls regroupements d'élus de toutes tendances politiques, c'est la preuve que les élus à la culture sont une catégorie à part.

### **Mario Rossi**

L'exemple, c'est le problème de l'intermittence : lors des évènements, nous avons tous réagi de la même façon, parfois avec les mêmes mots, quelque soient nos bords politiques au sein des partis de gouvernement.

Et même au sein de sa propre municipalité, avoir le crédit de la FNCC appuie notre crédibilité auprès des autres élus.

### **Karine Gloanec-Maurin**

Il est également important qu'un dialogue existe entre les acteurs de terrain et les élus à la culture pour que l'on puisse aller défendre nos budgets au sein de nos conseils municipaux.

### **Michel Audureau**

Quand on a commencé à réfléchir sur la régionalisation avec les différentes fédérations, j'avais demandé à ce que soient présents autour de la table des représentants des régions, des départements, des villes pour qu'on puisse discuter avec ceux qui seront les animateurs de cette régionalisation. L'Etat a eu du mal à en trouver parce qu'il n'y a pas légitimement de représentants de ces différents niveaux. Ils ne savent pas comment véritablement les associer à la réflexion.

### **Mario Rossi**

L'ancien président de la FNCC est le conseiller à la culture du premier ministre, alors si il ne sait pas identifier les bons interlocuteurs...

### **Michel Audureau**

D'où les craintes que l'on peut avoir par rapport à la régionalisation puisqu'il n'y a pas cette communication et la circulation d'informations qu'il devrait y avoir pour bien saisir la question...

### **Karine Gloanec-Maurin**

C'est pourquoi la FNCC est de plus en plus sollicitée.

### **Michel Audureau**

Mais en définitive, quelle va être la véritable implication de ces lieux au niveau local, savoir de quelle manière le jazz dans ce lieu va avoir une implication au niveau de la ville de la région...

Je crois notamment que comme le Petit Fauchoux à Tours, il existe une mission de délocalisation, en apportant par exemple des compétences en milieu rural à des municipalités (ce qui est plus facile pour le jazz que pour le rock). Parce que les communautés de communes ont compris que l'économie ne suffit pas au développement, il faut du liant par le biais de la culture : les résidences d'artistes avec les écoles municipales...

Voilà des interrogations qui me semblent pertinentes sur la question du jazz et des SMAC.

### **Francis Le Bras**

Comment définir les missions d'une SMAC ? A Reims, nous avons décidé de nous fédérer entre acteurs des musiques actuelles pour travailler sur un projet culturel pour ce lieu.

### **Roger Fontanel**

Vous avez la chance d'avoir un lieu qui se construit, et que vous avez été associé dès le début aux réflexions autour de sa construction.

## **Christian Sebille**

Historiquement, Bruit Blanc est né sur une nécessité de rencontre, puisque la salle qui faisait office de diffuseur de musiques actuelles à Reims a fermé et que les acteurs ont eu besoin de se regrouper et de travailler ensemble. La première chose qu'à permis cette fédération a été de se demander comment nous pouvions travailler ensemble et s'organiser pour devenir représentatifs vis à vis des élus : un apprentissage associatif en quelque sorte.

Cela a permis dans un deuxième temps aux gens de se repérer et de réunir les personnes vraiment concernées par ce projet

Le troisième point a été de présenter un projet et de dire, oui nous sommes capables de réfléchir à ce que peut être une SMAC. Bruit Blanc a réuni 4 commissions de réflexion : diffusion, création, information et formation. Cela a permis d'avoir du concret sur ce que nous souhaitions et aussi de prendre conscience de nos capacités. Nous en sommes même arrivé au point de décider que nous n'étions pas en capacité de gérer un équipement comme celui ci, puisqu'il était encore question de savoir si il allait s'agir d'une délégation de service public ou un régie personnalisée.

Tout en demandant deux choses : de continuer à participer par le biais d'une commission culturelle pour toujours être associés au projet, et que la délégation de service public soit repensée dans les 3 ans à venir.

## **Mario Rossi**

La ville de Reims a accepté les deux propositions de Bruit Blanc.

Nous voyons dans la présence de ce comité culturel un véritable intérêt pour ne pas se couper d'autres courants.

## **Gérald Chabaud**

Il n'y a pas de cahier des charges pour les SMAC et tant mieux. Le projet de Reims est différent des autres et vouloir le calquer sur l'existant de salles déjà en activité, ce serait l'appauvrir. Le projet de La Cartonnerie se fait en concertation avec nos partenaires dont Bruit Blanc, c'est ce qui fait sa force.

## **Karine Gloanec-Maurin**

Quand de l'argent public est engagé, il me semble tout de même important qu'un cahier des charges soit fixé. Chaque projet est différent, d'accord. Mais il semble intéressant que le Bruit Blanc soit associé au projet artistique, avec un cadre culturel défini par la municipalité.

## **Gérald Chabaud**

Prévoir un cahier des charges, non, mais un contrat d'objectifs et de moyens, oui..

Construire un contrat avec les différents partenaires qu'ils soient publics ou du terrain, mais il doit rester attaché aux réalités locales.

## **Karine Gloanec-Maurin**

Il ne faut pas oublier le public. La mission de service public est de rendre le projet artistique accessible à tous.

## **Francis Le Bras**

Pour ce qui concerne la nécessité de se fédérer, cela semble évident. Mais il faut trouver les points en commun, parler d'une seule voix sur certains points forts.

La tentation peut être forte de demander à cette fédération de répondre à tout et pour tous. Il faut trouver l'équilibre.

## **Didier Sallé**

Pourquoi Bruit Blanc n'aurait-il pas avoir une voix forte au sein du Conseil d'Administration de La Cartonnerie, de manière à ce que la décision ne se fasse pas seulement au niveau institutionnel ?

## **Christian Sebille**

Un membre de Bruit Blanc ne peut pas faire partie du conseil d'administration. On ne peut être juge et parti, utiliser la salle et décider de ses orientations.

# « Territoires de jazz »

samedi 22 novembre 17h - 18h

## Roger Fontanel

Parler de territoires du jazz c'est parler des politiques du jazz : politique au niveau national et au niveau local, ces deux approches indispensables et indissociables. J'interviens à deux titres : celui de l'AFIJMA et celui du Centre Régional du Jazz en Bourgogne.



La charte de l'AFIJMA met l'accent sur plusieurs points : l'irrigation du territoire, l'action culturelle, l'exigence artistique. Elle permet de revendiquer une position de festivals citoyens. Et les directeurs de festivals que nous sommes ont besoin d'être soutenus par toutes les collectivités publiques confondues. Concernant le projet de label festivals dits « d'intérêt national » : le Ministère projette de labelliser une quarantaine de festivals sur toute la France, dont nécessairement peu de festivals de jazz. Cette situation pose évidemment un gros problème.

Les conséquences directes sont simples : les DRAC

vont se désengager de certains festivals, et de manière indirecte cela peut remettre en cause la question du financement par les collectivités territoriales. Et c'est dans ces situations que les réseaux sont importants. Prenons l'exemple d'Yves Robert : c'est un musicien transversal qui joue également dans le domaine de la musique contemporaine, mais il a également besoin de nos réseaux jazz pour s'exprimer.

Des actions territoriales sont complémentaires de celles d'un festival. Par le biais des centres régionaux du jazz ou assimilés qui sont les plus identifiables (Centre Régional du Jazz en Bourgogne, en région Centre et Auvergne) il est important de noter le rôle de dynamisation de ces structures au niveau régional, notamment dans le cadre de la décentralisation.

Qu'est ce que le Centre Régional du Jazz en Bourgogne ?

C'est avant tout une initiative du terrain. Le festival « Les Rencontres du Jazz de Nevers » avait également une action de diffusion sur le département : suite à notre proposition, les tutelles étaient d'accord sur l'idée d'étendre la zone d'action à la région, avec toutefois des missions de centre de ressource, de formation, la nouvelle structure CRJ Bourgogne devant être indépendante du festival et étanche économiquement.

Ce projet fut inscrit dans le contrat de plan par l'Etat et la région : cette décision arrivait juste après la dernière réunion de la commission des Musiques Actuelles. Ce projet a donc bénéficié d'une écoute favorable.

Ce centre s'est créé alors qu'il n'existait pas de pôle musiques actuelles en Bourgogne : par la suite on m'a fait des appels du pied pour que ma structure devienne un véritable pôle, chose que j'ai toujours refusé. J'ai considéré que je maîtrisais les questions liées au jazz et qu'il était souhaitable que cette esthétique conserve une identité forte.

Le jazz s'est bien développé du fait de son antériorité, mais les musiques actuelles se structureront de la même manière, mais dans un cadre différent.

Il existe un cahier des charges du CRJB qui est colossal par rapport aux financements donnés.

Les missions sont les suivantes :

- l'analyse-conseil.
- la coordination et mise en réseau (très important).

- l'information observation, la sensibilisation des partenaires.
- le développement de l'enseignement du jazz en intégrant les dispositifs existants.
- la participation à l'élaboration à une formation professionnelle et pré-professionnelle en direction des acteurs du jazz.
- la coordination d'un projet global de la diffusion du jazz.
- la mise en œuvre et le soutien à des projets de production.

L'état nous soutient à hauteur de 75 000 euros, et la région idem. Le budget total est de 260 000 euros, les compléments étant apportés par la ville qui nous accueille, et d'autres partenaires. En terme d'emplois, nous sommes à 2,5 temps pleins.

Aux vues de nos activités, nous sommes un peu victimes de notre succès puisque nos financements ne nous permettent pas de tout réaliser, et un peu prisonniers du contrat de plan (1,1 M d'euros) qui ne sera renégociable qu'à son terme.

Le mode de fonctionnement est relativement simple : le Conseil d'Administration est composé des tutelles, des membres du réseau (représentants des clubs, des festivals, des scènes généralistes...) et de personnalités qualifiées (comme Arnaud Merlin, journaliste). Le Centre Régional fonctionne en association de gestion : je présente un projet qui est validé par le Conseil d'Administration, me laissant toute liberté de mise en œuvre. Parallèlement la multiplication des réunions avec les acteurs du terrain est un des éléments indispensables du bon fonctionnement de cette structure.

Nos actions sont les suivantes :

- Un centre de ressources.
- La publication d'un guide annuaire du jazz en Bourgogne.
- Une publication trimestrielle papier « Tempo » qui a pour vocation de parler de la Bourgogne mais également de mener des réflexions spécifiques, avec une équipe rédactionnelle nationale et locale (3500 exemplaires) : c'est un succès !
- Missionnement d'orchestre : permettre à des formations régionales ou nationales de tourner en région (le choix des artistes est fait par le réseau), en proposant ces formations à 50% du prix réel, l'autre partie étant à notre charge. 6 à 7 formations sont aidées par an pour une cinquantaine de concerts.
- Mise en place d'un soutien à la production de musicien en région (2 fois par an) pour les accompagner par une aide à la répétition, à la diffusion sur le territoire de la Bourgogne mais aussi dans d'autres régions.
- Action ponctuelle pédagogique : la résidence de Thuillier pendant 2 ans et son travail avec les harmonies, par exemple.
- Missions d'information autour de la SPEDIDAM, l'intermittence, les 1ères Rencontres Régionales du Jazz.

Quelles sont les limites de ce projet : un développement très fort mais qui pose des problèmes de moyens humains et financiers.

Et le risque de l'institutionnalisation auquel nous résistons...

### **Karine Gloanec-Maurin**

La FNCC a au-delà de sa mission de représentation pour but d'entendre et d'écouter.

Nous regroupons des collectivités territoriales toute tendance, de toutes tailles (de Rennes au plus petites communes rurales) soit quelques 400 collectivités adhérentes, donc une fédération qui compte, consultée par notre ministère de tutelle.

La FNCC est un lieu de concertation et à l'écoute des revendications des acteurs du terrain.

Suite aux débats menés jusqu'à présent, il me semble nécessaire d'engager la réflexion sur la question de la pratique amateur : dans le cadre de la décentralisation le sujet est important. A ce sujet, C'est aux Régions et aux collectivités territoriales de s'engager.

### **Sophie Bousseau**

Il est vrai que pour les régions, il est plus facile de pouvoir s'appuyer sur une ou des ADDM pour ce qui est de la pratique amateur. En Champagne-Ardenne, il n'y a qu'une ADDM donc il n'existe pas de réseau de ce type. Pour la pratique amateur, les décisions vont se faire sur des porteurs de projet, comme Archijazz que la région soutient parce qu'il y a le soucis d'impliquer la pratique amateur.

### **Karine Gloanec-Maurin**

Je vais peut-être choquer, mais je crois que la revalorisation des pratiques amateurs pourrait apporter quelque chose dans le débat sur l'intermittence. Notamment, certains praticiens seraient peut-être plus à leur place dans un statut d'amateur.

## **Francis Le Bras**

Pourquoi avons-nous été enthousiastes à l'annonce de l'organisation des rencontres par le CIJ ? Parce que toutes ces questions existent, mais les réponses sont différentes selon les esthétiques. Les réseaux sont en mouvement, mais les fonctionnements sont différents. A titre d'exemple, il existe un programme de soutien aux groupes en Champagne-Ardenne pour les groupes de musiques actuelles, mais ce n'est pas pertinent par rapport aux musiciens de jazz. Il faut savoir se regrouper par esthétique sans se couper du reste. La Fédération des Scènes de Jazz et l'AFIJMA en sont les exemples.

Sans être aussi ambitieux comme en Bourgogne, se réunir et faire des propositions ne serait pas en contradiction avec le fait de travailler en réseau.

*« se regrouper par esthétique sans se couper du reste »*  
Francis Le Bras

## **Didier Sallé**

La réponse n'est pas unique.

## **Fabrice Thuriot**

Pour revenir sur la notion de « territorial », la vocation régionale d'une SMAC ou d'un festival n'est pas claire. Pour les Centres Régionaux Jazz, la responsabilité est clairement régionale. Il y a aussi une position à prendre par les collectivités sur ce qu'elles assument comme responsabilités et ce qu'elles revendiquent en contrepartie. Les régions et les départements ne sont pas directement responsables de certains équipements comme les écoles de musique, et pourtant le projet de loi sur les responsabilités locales leur attribue le peu de crédits que l'Etat consacrait aux CNR et ENMD, à la place des communes et intercommunalités.

## **Gérald Chabaud**

Le rayonnement régional n'est pas administratif, mais aussi géographique.

## **Fabrice Thuriot**

Oui, mais le rayonnement se mesure surtout par le public, c'est ça le vrai rayonnement. D'où la question de la SMAC structurante : qu'est ce que ça veut dire ? D'autant que les responsables de structures ont souvent du mal à communiquer les chiffres de fréquentation.

## **Francis Le Bras**

Les chiffres bruts sont souvent trompeurs si on ne considère pas ce qu'il y a autour.

## **Roger Fontanel**

Ce qu'il me semble retenir de ces journées, c'est qu'à l'instar de ce qui s'est passé en Bourgogne, il y a la nécessité d'une structuration régionale autour du jazz. Je vous invite à faire la même chose que chez nous, c'est à dire réunir les acteurs du jazz en région pour saisir les besoins de chacun, de dresser une sorte de cahier de doléance.

Et surtout de monter un projet en concertation avec les partenaires.

## **Francis Le Bras**

Merci au Centre Info Jazz d'avoir organisé ces rencontres malgré ses faibles moyens.

# Reims Jazz Festival #10

Les 1ères Rencontres du Jazz en Champagne-Ardenne se sont tenues le samedi 22 novembre 2003 au Château Pommery à Reims, dans le cadre du Reims Jazz Festival #10.

Retour sur ce mois de concert dans différents lieux de la Ville, et notamment sur la soirée du samedi 22 novembre à laquelle les participants de ces Rencontres ont pu assister : le sextet régional Paradigm et la création Le Break invite Stefano di Battista.

## **Pûlsar Human Brass**

*30 & 31 octobre*

Cette édition a débuté par des interventions en avant-première en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Les étudiants ont montré un réel intérêt pour la musique proposée. Le public a certes été réceptif, mais également actif en questionnant les musiciens et les accompagnateurs. Pûlsar est une formation régionale qui a bien répondu aux attentes : elle a pu s'adapter aux différents lieux et contextes (le campus de lettres et le campus sciences, le Café du Palais et le Tigre). Sa qualité artistique a su intéresser les étudiants et il semble qu'une formation de cuivres remplissent les critères nécessaires à ce genre d'action : mobilité, volume sonore et qualité visuelle.



## **Napoli's Walls**

*6 novembre*

Au delà de sa qualité d'instrumentiste dont il a une fois de plus fait preuve, Louis Sclavis a confirmé avec ce projet Napoli's Walls son statut de compositeur raffiné et audacieux, mais aussi sa faculté à savoir s'entourer des musiciens les plus novateurs et créatifs de la scène française de musique improvisée. Une fois passé le temps de la surprise et de l'étonnement face au personnage, les quelques 200 spectateurs ont su reconnaître en Médéric Collignon un improvisateur surdoué. En résidence dans notre région, Vincent Courtois est un familier d'une partie du public rémois, pourtant ses prestations scéniques sont toujours une redécouverte du violoncelle. Hasse Poulsen vient compléter le projet Napoli's Walls, avec un jeu de guitariste atypique et volontaire, dans une volonté de détourner l'instrument de son répertoire habituel.

## **Domage à Glenn**

*13 novembre*

L'hommage décalé au répertoire du musicien Glenn Miller par l'Orchestre de Laurent Dehors est avant tout une visite des musiques populaires américaines : le blues, le twist, les débuts du rock'n'roll...

Mais au delà de ces clins d'oeil, il y a la pertinence de la démarche et la justesse du discours : la réappropriation d'un répertoire populaire par le jeu et sans ironie.

## **Close Erase**

*13 novembre*

La scène norvégienne compte depuis plusieurs décennies quelques uns des musiciens les plus progressistes : proximité du cercle polaire, mais pas froid aux yeux... Le trio Close Erase est l'exemple d'une nouvelle génération : enfants spirituels des "grands frères" Nils Petter Molvaer ou Bugge Wesseltoft et d'une approche électro du jazz, ils cultivent également un lien avec le passé. L'engagement et l'énergie dont ils font preuve laissent supposer qu'ils sont été aguerris aux musiques d'expérimentation, notamment le free : ils filent "straight" sans aucune peur ni crainte de la prochaine note, inventant avec des sons d'hier (vieux synthés analogiques des années 70) la musique de demain.

## **Flavio Boltro**

*14 novembre*

Le concert du quartet de Flavio Boltro a confirmé tout l'intérêt et l'enthousiasme que suscite les musiciens italiens auprès de public français : les concerts du trompettiste, de Rosario Giuliani ou Stefano di Battista déplacent toujours les foules...

Il serait facile de rapprocher le son de cette formation du bop ou du hard bop, mais plus que la forme, c'est sur le fond que cette comparaison peut avoir lieu : au delà de sa musique et de son répertoire, Flavio Boltro respire le hard bop dans sa façon d'être, quelque chose qui tiendrait du "détachement militant". Avec sa formation (c'est à dire Rémi Vignolo à la contrebasse, Franck Agulhon à la batterie et Pierre de Bethman en remplacement d'Eric Legnini au piano), Flavio Boltro semble avoir trouvé des compagnons de route pour bâtir un projet au long cours.

## **Kroyt**

*14 novembre*

Ils se sont tous rencontrés sur les bancs de la classe de jazz du Conservatoire de Musique de Trondheim en Norvège, sur lesquels certains d'entre eux ont croisé Hakon Kornstad ou les membres d'Atomic.

Les musiciens de Kroyt ont confirmé les spécificités connues de la scène scandinave : une maîtrise technique sans faille de leurs instruments et un goût très prononcé pour les expérimentations sonores. Autour de la voix envoûtante de Kristin Asbjornsen, les boucles et les échantillonnages construisent un univers qui fait écho à un mouvement que l'on sent poindre aux recoins de certains concerts : les techniques et les sonorités liées à la scène électro abolissent certaines frontières entre le jazz et le rock pour tendre vers une musique tout simplement inventive.

## **Rosario Giuliani**

*15 novembre*

Lorsque l'on croise Rosario Giuliani dans les coulisses avant le concert, on découvre un homme souriant, serein et qui semble heureux de vivre les instants présents. En concert, la musique du saxophoniste italien respire ce plaisir de vivre : la virtuosité du musicien pourtant évidente, passe au second plan et le spectateur découvre un quartet dans sa plénitude. S'appuyant sur une rythmique qui permet toutes les audaces, Rosario Giuliani joue un hard-bop de feu.

## **Atomic**

*15 novembre*

La scène jazz norvégienne est connue pour ses expérimentations en direction de l'électro. Pourtant Atomic qui en est un des groupes phares, cultive un goût prononcé pour le versant acoustique de cette musique. Dès les premières mesures du concert, ce quintet de jeunes musiciens a dégagé une énergie peu commune, un incroyable groove et surtout a laissé transparaître une identité forte : une section rythmique puissante, des cuivres aux chorus tranchants...

## **Création Collignon/ Libolt**

*19 novembre*

Le mystère était resté complet autour de la création, seuls quelques indices avaient transpirés : trois intervenants (le musiciens Médéric Collignon, le comédien Alain Libolt et un texte d'un écrivain en résidence à la Comédie de Reims, Fabrice Melquiot), et un titre « J'ai décidé d'être Superman, mais c'était déjà pris ».

A genoux sur scène, Médéric Collignon et Alain Libolt sont penchés au dessus d'une malle aux mots laissée là par Fabrice Melquiot. Texte labyrinthique et images d'un parcours improbable au travers de Sarajevo, Modane, Budapest, Palerme élaborent un échafaudage de rébus sonores. Qui croire ? Quelle main saisir pour ce voyage ? Les articulations entre les sons et les mots établissent des correspondances surprenantes, le sens du texte se perd traduit par la naïveté inventive de Médéric Collignon. Tout comme les significations disparaissent, les instruments s'oublent.

## **Martial Solal**

*19 novembre*

Martial Solal fait partie de ces musiciens français qui marquent l'histoire de cette musique et dont le talent a rayonné au delà de nos frontières. Les réactions du public au cours du concert qu'il a donné pour le Reims Jazz Festival est la preuve de sa notoriété dans le cœur des amateurs : présent sur le devant de la scène depuis près de 50 ans, le pianiste a toujours su faire jouer ses qualités d'interprète et de compositeur... Il y a dans sa musique une fraîcheur et une liberté de se promener dans les thèmes des plus grands standards qui font de ses concerts une éternelle surprise.

## **Résistances**

*20 novembre*

Il y a des époques où la signification de certains mots prennent toute leur importance : le trio de Lionel Martin (saxophones), Benoît Keller (contrebasse) et Bruno Tocanne (batterie) s'appelle « Résistances » et en ces périodes

de questionnement autour des problématiques liées à la culture, ce nom sonne comme un cri de ralliement. Ce trio fonctionne à merveille : c'est sûrement parce que dans l'espace d'improvisation chacun des musiciens respire la sincérité, le plaisir de partager avec le public, la joie de jouer. « Résistances » est une bouffée de vibrations positives.

### **Laurent de Wilde « Stories »**

*20 novembre*

Peut-être est-il possible d'établir un parallèle entre la mouvance électro qui parcourt le jazz depuis les années 80, et celle jazz-rock dans laquelle s'inscrivent des musiciens comme Miles Davis, Weather Report ou Herbie Hancock: les avis sont partagés, certains défendant la nécessité d'initier un nouveau souffle et d'autres criant à l'effet de style trompeur. Laurent de Wilde s'est (sait s') entouré(r) de jeunes musiciens, mais on ne pourra pas l'accuser pour autant de jeunisme ou de cet « effet de style » évoqué plus haut : dans ses projets précédents (Time 4 Change entre autres), l'intérêt du musicien pour les sonorités électro était flagrant. Il traduit et affirme définitivement avec « Stories » sa volonté d'explorer cet univers.

### **Sur La Route**

*21 novembre*

Avec Olivier Cahours (guitare), Jacky Lignon (accordéon) et Thierry Colson à la contrebasse, le trio «Sur la Route» développe un répertoire de compositions originales à la croisées des chemins de traverses.

Avec des accents de folk, de tango, cette musique est la preuve d'un jazz ouvert aux influences et au désir de liberté dans le jeu de chacun des musiciens. Le concert se déroule tout naturellement, avec simplicité, humour et élégance.

### **Baby Boom**

*21 novembre*

C'est une habitude dans le jazz pour les musiciens qui ont acquis un savoir, un rayonnement et une renommée dans leurs projets, de s'entourer de jeunes musiciens. Il en va alors, au delà du projet artistique en lui-même, d'un commun accord pour un échange de bons procédés : l'expérience de l'un et la fougue des autres.

Le Baby Boom est un exemple ce type de fonctionnement : entouré des musiciens les plus créatifs de la jeune scène (dont le trop peu reconnu saxophoniste Matthieu Donarier), Daniel Humair tient avec cette formation un espace de création qui semble sans limites...

### **Yves Robert « la Tendresse »**

*22 novembre*

Ce concert est l'histoire d'une rencontre, celle d'une musique et d'un lieu. Pour sa 10ème édition, le Reims Jazz Festival a investi la Salle des Festins du Palais du Tau, lieu magnifique par son architecture tout autant que par l'histoire qu'il porte.

Le tromboniste Yves Robert y est accompagné de Vincent Courtois et du batteur Cyril Atef pour présenter le projet « La Tendresse ». Ce musicien a toujours laissé une place très importante aux rêves et à la poésie dans l'écriture de ses compositions : il ressort de ce concert une émotion particulière tant ce trio manie les sentiments avec sincérité.

### **Paradigm**

*22 novembre*

Ce sextet est une rencontre entre les musiciens du collectif Alka de la région troyenne et de jeunes musiciens parisiens dans la mouvance du tout jeune label Chief Inspector. Dans la trajectoire des compositions du saxophoniste Luis Vina, Paradigm rappelle les combos de cuivres (saxophone/trompette/trombone) des années 60, d'inspiration Booker Little et Andrew Hill. Pourtant le jeu de chacun d'eux est résolument tourné vers l'avenir, tout comme la destinée du groupe, nous l'espérons.

### **Le Break & Stefano Di Battista**

*22 novembre*

Soirée de clôture résolument tournée vers les musiques nouvelles, avec Le Break (collectif parisien de DJ et de VJ). « Il n'y a que les poissons morts qui suivent le courant » dit un de ces musiciens : le ton est donné.

Avec comme invité le saxophoniste italien Stefano Di Battista, la confrontation entre les deux univers s'est révélée plus que concluante, mais fallait-il seulement en douter. On retrouve avec ces jeunes DJs une fougue qui donnent aux musiques improvisées un second souffle, apportant ce « je-ne-sais-quoi » de révolté et d'inexorable qui a fait avancer le jazz à chacune de ses époques charnières.

### **Reims Jazz Festival**

<http://www.djaz51.com>

Le Centre Info Jazz remercie [djaz]<sup>51</sup> pour son soutien sans lequel ces 1ères Rencontres du Jazz n'auraient pas pu avoir lieu. Merci à Alain Julien pour ses photos.

Le Centre Info Jazz remercie également les participants et plus particulièrement les intervenants pour leur disponibilité, ainsi que pour avoir répondu présent à cette sollicitation.

**Centre Info Jazz de Champagne-Ardenne**

Gérard-Marie Henry *président*

Jean Delestrade *permanent*

7, rue Pierre Brossolette

51100 Reims

tél 03 26 47 00 10

fax 03 26 47 29 59

[cij@macao-mus.com](mailto:cij@macao-mus.com)

<http://www.macao.fr>